

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Compte rendu N° 24

Séance du 16 décembre 2024 à 19 Heures

L'an deux mille vingt-quatre, le seize du mois de décembre, à dix-neuf heures, les Membres du Centre Communal d'Action Sociale dûment convoqués se sont réunis en session ordinaire, à la Mairie de Montaigut-en-Combraille, sous la présidence de Monsieur Jean-Marc SAUTERAU, Maire, Président du C.C.A.S.

Date de convocation : 10 décembre 2024

Nombre de membres en exercice : 8

Présents : Mesdames et Messieurs

Jean-Marc SAUTERAU – Éliane VIALON – René POUILLE – Claudette CHAMPOMMIER – Jean-Jacques BEAUMONT – Martine CONSTANT – Emilie BOUSCAVERT.

Absents Excusés : Christelle CHAMPOMMIER.

Procurations : néant

Secrétaire de séance : Monsieur René POUILLE

Le compte rendu numéro 23 est approuvé par 7 voix.

ORDRE DU JOUR

1/ Repas annuel des aînés 2025.

Vu la délibération du 05/09/2024,

Vu la délibération du 16/09/2024,

Le C.C.A.S. décide par 7 voix pour :

- De prendre en charge le coût du repas pour les conjoints (membres élus du conseil municipal, du CCAS et membres nommés du CCAS).
- De prévoir le cas échéant, un menu de substitution.

Les crédits nécessaires seront inscrits au Budget 2025.

Délibération

2 / Don au CCAS :

Le Centre Communal d'Action Sociale doit accepter les dons par délibération (recettes).

Le Président propose au CCAS de fixer une limite d'autorisation d'encaissement des dons à 1 000 € (sans délibération spécifique).

Après en avoir délibéré, le CCAS par 7 voix pour :

-Autorise Monsieur le Président à procéder aux opérations comptables nécessaires à l'encaissement des dons en recettes de fonctionnement.

Délibération

QUESTIONS DIVERSES

* Aide au Permis de Conduire : reconduite au budget 2025.

*Comité de Pilotage épicerie Epi Soleil (Eliane VIALLO).

*EHPAD JP TOUCAS : bilan du dernier Conseil d'Administration.

*Conseil Départemental : compétences des Maisons des Solidarités.

*EDF : impayés d'énergie.

*Conseil Départemental : hébergement en EHPAD.